

04 sep 2019 -08:03

LE SPF MOBILITÉ ET TRANSPORTS ÉTEND SES SERVICES EN LIGNE POUR LE SECTEUR DE L'AVIATION AVEC L'AVIATION PORTAL

Ce mercredi 4 septembre, la Direction générale du Transport aérien (DGTA) du SPF Mobilité et Transports lance l'Aviation Portal. Avec ce portail en ligne, la DGTA souhaite simplifier ses services tant pour les clients professionnels que non professionnels.

Guichet unique

L'[Aviation Portal](#) regroupe divers services en ligne destinés au secteur de l'aviation.

Tout propriétaire d'un aéronef peut, via ce portail :

- Inscrire et désinscrire un aéronef (avion, drone,...) ;
- Signaler les modifications apportées aux données d'enregistrement de l'appareil ;
- Payer en ligne ;
- Suivre le traitement des demandes en ligne ;
- Consulter un fichier récapitulatif reprenant toutes les informations dont la DGTA dispose pour son/ses aéronefs belges.

Un aéronef est un nom générique désignant de nombreux appareils: avions, planeurs, hélicoptères, ballons, ULM, paramoteurs, drones ...

Simple et donc plus rapide

Une application en ligne apporte de la facilité. Différents formulaires papier ont été rassemblés dans une seule application en ligne, dont les champs de saisie s'ajustent automatiquement à la demande introduite. Le demandeur n'a donc plus à chercher le bon formulaire.

En outre, les informations déjà connues de la DGTA sont préremplies. Grâce au contrôle des champs obligatoires et des données saisies, le nombre de candidatures incorrectes ou incomplètes est réduit. Cela permet à la DGTA de gérer les fichiers plus rapidement.

Le paiement peut également être traité immédiatement en ligne, ce qui permet un important gain de temps.

Sécurisé

La connexion à l'[Aviation Portal](#) est facilitée par la carte d'identité électronique.

Les entreprises et organisations se connectent via CSAM, qui gère l'accès aux services en ligne du gouvernement fédéral.

Focus sur l'innovation

L'[Aviation Portal](#) se développera encore dans le futur et des innovations similaires sont également en préparation pour les autres domaines du SPF Mobilité tels que le transport maritime et le transport routier.

Emmanuelle Vandamme, présidente du SPF Mobilité et Transports : « *Au total, le matricule aéronautique belge compte 6.173 aéronefs, dont 2.715 sont des drones. Leur développement est croissant. Avec l'Aviation Portal, la gestion des aéronefs est facilitée et ses usagers pourront en apprécier la convivialité. Il s'inscrit dans l'ambition de transformation digitale du SPF Mobilité et Transports.* »

François Bellot, Ministre de la Mobilité : « *Dès mon entrée en fonction, j'ai eu à cœur de travailler, en*

coordination avec la présidence du SPF Mobilité et la direction de la DGTA, à la modernisation des outils et de la structure des différents services de la DGTA. Après la mise en œuvre réussie d'une plateforme digitale « drones » et d'un service administratif adaptés aux exigences des télépilotes il y a quelques mois, l'Aviation Portal est aujourd'hui un deuxième pas décisif marquant le renouveau de la DGTA. »

SPF Mobilité et Transports
City Atrium
Rue du Progrès 56
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 31 11
<http://www.mobilit.belgium.be>

Charlotte Van den Branden de Reeth
Porte-parole
+32 474 41 37 47
presse@mobilit.fgov.be